

Les Cahiers de Douai

<b>Titre du poème (explication)</b>	Le Forgeron
<b>Date-Contexte</b>	Palais des Tuileries, vers le 10 août 1792 (Manuscrit Demeny) : 10 août, chute de la monarchie, Louis XVI et sa famille enfermés à la prison du Temple. Palais des Tuileries, 20 juin 1792 (manuscrit Izambard) : date exacte de l'épisode (Un Boucher, appelé Legendre s'adresse à Louis XVI après l'invasion des Tuileries par le peuple).
<b>Forme (vers, strophes, type de poème)</b>	178 vers. Alexandrins Tonalité épique. Choix symbolique du forgeron
<b>Sujets ou thématiques</b>	Dénonciation politique : le pouvoir et la force du peuple, décidé à renverser l'ordre ancien (exploitation du travail, guerres qui conduisent les fils à la mort, prostitution des filles).
<b>Originalité</b>	Adresse directe au roi. Tutoiement. Choix du vocabulaire : « <b>Non ! Ces saletés-là datent de nos papas ! Oh ! Le peuple n'est plus une putain. Trois pas Et tous, nous avons mis ta Bastille en poussière...</b> » vers 57 à 59. « ...C'est la Crapule, Sire. Ca bave aux murs, ça monte, ça pullule » vers 111. « Eh bien, n'est-ce pas, vous tous ? Merde à ces chiens-là ! » vers 170.
<b>Citations</b>	« <b>Oh ! tous les Malheureux, tous ceux dont le dos brûle Sous le soleil féroce, et qui vont, et qui vont, Et dans ce travail-là sentent crever leur front Chapeau bas, mes bourgeois ! Oh ! ceux-là, sont les Hommes ! Nous sommes Ouvriers, Sire ! Ouvriers ! Nous sommes Pour les grands temps nouveaux où l'on voudra savoir, Où l'Homme forgera du matin jusqu'au soir...</b> »
<b>Illustrations</b>	Portrait de Louis Legendre par Jean-Louis Laneville, 1794 "Louis XVI avait mis le bonnet rouge", représentation anonyme (Musée Carnavalet)



<b>Thématiques communes</b>	Poèmes politiques : dénonciation du Second Empire (« Rages de Césars », « L'éclatante victoire de Sarrebrück ») ; exaltation de la révolution française (« Morts de Quatre-vingt douze... »).
<b>Rapprochements possibles</b>	Victor Hugo, <u>Les Châtiments</u> (exaltation de l'épopée révolutionnaire : « O soldats de l'an II », contre la dénonciation du pouvoir despotique de Napoléon III).